


Conférence nationale sur le leadership dans les soins de santé 2011



CNLSS



Collège canadien des
directeurs de services de santé
Canadian College of
Health Service Executives



Association canadienne des soins de santé
Canadian Healthcare Association



Relever le défi :

Les 6 et 7 juin 2011
Whistler (C.-B.)

relations, ressources
et réalités

Appel de présentations

Le Collège canadien des directeurs de services de santé et l'Association canadienne des soins de santé sont heureux de servir d'hôtes conjoints de la Conférence nationale sur le leadership dans les soins de santé (CNLSS). La conférence, dont le thème sera **Relever le défi : relations, ressources et réalités** aura lieu à Whistler, Colombie-Britannique, les 6 et 7 juin 2011.

Cette conférence est le plus important rassemblement national de décideurs du système de santé au Canada. Elle réunit des membres de conseils d'administration, des chefs de la direction, des directeurs, des gestionnaires et des chefs de service. Les participants représentent des régions sanitaires, des régies et des alliances de la santé, des hôpitaux, des organisations de soins de longue durée, des organismes de santé publique, des services de soins communautaires et de santé mentale et des services sociaux. En plus, la conférence attire des participants d'institutions gouvernementales, d'établissements d'enseignement et de recherche, d'associations professionnelles, de cabinets d'experts-conseils et de l'industrie.



www.healthcareleadershipconference.ca

La CNLSS se veut un lieu de discussion des défis rencontrés par les leaders en santé du Canada et des occasions qui s'offrent à eux.

Objectifs

- Offrir un lieu d'échanges pour enrichir les pratiques et les innovations en matière de leadership dans les soins de santé
- Présenter des pratiques exemplaires et des exemples de réussite
- Partager des idées et des solutions pour assurer la responsabilisation, l'efficacité et la transparence dans le système de santé
- Relever les défis qui se posent aux responsables des politiques et des leaders en soins de santé dans la prestation de services axés sur les patients
- Examiner des outils de technologie numérique et leur application efficace pour transformer les services de santé
- Déterminer comment les leaders en soins de santé peuvent se faire des catalyseurs efficaces du changement

Les conférences thématiques et les séances simultanées doivent porter sur une ou plusieurs des capacités suivantes du cadre LEADS :

1. Être son propre leader
2. Engager les autres
3. Atteindre des résultats
4. Développer des coalitions
5. Transformer les systèmes

Le cadre *LEADS ... Diriger dans un milieu de soins* est un cadre pancanadien des capacités de leadership adopté par le RCLS, un réseau d'organismes nationaux et provinciaux en santé dont l'Association canadienne des soins de santé (ACS) et le Collège canadien des directeurs de services de santé (Collège) sont membres. Le cadre a été élaboré par l'Université Royal Roads et la Health Care Leaders Association of British Columbia (HCLABC).

Pour de plus amples renseignements sur le cadre LEADS, veuillez visiter le site Internet au www.healthcareleadershipconference.ca

Résultats attendus

Les participants à la conférence

- y trouveront des idées pratiques à mettre en place dans leurs milieux de travail
- créeront de solides réseaux et se feront de nouveaux contacts
- se familiariseront avec les qualités requises pour être un leader efficace
- seront mieux outillés pour relever les défis liés à la transformation du système



Relever le défi : relations, ressources et réalités

Une récession économique mondiale a exercé des pressions sur les finances des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Comme les coûts de santé représentent une part de plus en plus importante de leurs budgets, les décideurs et les leaders de la santé doivent assurer une transition prudente dans la prestation des services de santé appropriés qui répondent aux besoins de la population desservie, ce qui pose un grand défi et soulève un certain nombre de questions :

- Quels sont les changements, les ressources et les données nécessaires pour aider les décideurs à réorienter ou à réorganiser le système de santé afin d'offrir des services de santé appropriés?
- Quels sont les concepts de prestation des services susceptibles d'améliorer les résultats?
- Comment nous assurons-nous que les décisions sont fidèles aux pratiques de gestion fondées sur des éléments probants?
- Quelles sont les relations essentielles pour la mise en œuvre de stratégies qui renforceront le système de santé?
- Comment les leaders en santé profitent-ils pleinement des nouvelles technologies et des technologies existantes pour servir les intérêts du système?
- Comme de plus en plus de provinces incluent le financement basé sur les activités à leur modèle global de financement, la concurrence interne augmente entre les hôpitaux et les autres fournisseurs et établissements de soins de santé. Comment cette concurrence potentielle touche-t-elle les ressources, les patients et le rôle des professions? Quelle combinaison de techniques et de compétences faudra-t-il posséder pour affronter cette concurrence?
- Comment intégrer et élargir les processus d'apprentissage dans un système évolutif?
- Quelles pratiques du secteur privé pouvons-nous appliquer pour améliorer l'efficacité du système et les résultats pour les patients?



En préparant votre résumé, veuillez tenir compte du thème et des capacités des leaders.

Catégories pour la soumission des résumés :

Être son propre leader

- Pratiques de leadership efficaces
- Stratégies de leadership innovatrices

Engager les autres

- Gouvernance
- Participation des citoyens
- Participation des médecins
- Ressources humaines en santé
- Technologies numériques efficaces

Atteindre des résultats

- Gouvernance
- Efficacité des interventions
- Qualité et efficacité
- Technologies numériques efficaces
- Pratiques exemplaires fructueuses et résultats

Développer des coalitions

- Intégration et collaboration
- Transfert des connaissances
- Attentes du public

Transformer les systèmes

- Intégration des connaissances dans la prise de décisions
- Transfert des connaissances
- Pratiques exemplaires fructueuses et résultats
- Gestion du changement

Présentations à la conférence

Les présentations qui seront acceptées peuvent prendre une des formes suivantes :

Présentations orales

Chaque présentation orale aura une durée de 15 minutes et sera suivie d'une période de discussion de 5 minutes. Les présentations orales acceptées seront regroupées selon le thème. Les résumés doivent être informatifs et faire un compte rendu du travail terminé. La pièce sera équipée d'un projecteur d'images-écrans, d'un écran et d'un ordinateur. Un droit d'inscription spécial de 550 \$, plus la TVH, est offert à un maximum de deux (2) présentateurs par présentation orale.

Panels

Les panels devront comprendre au moins trois (3) présentations et un maximum de quatre (4) présentations traitant d'une question ou d'un sujet commun de différents points de vue, qui devront être suivies d'une discussion interactive. Les panels auront une durée de 90 minutes, ce qui inclut la discussion. Les présentations en panel doivent être soumises en tant que présentation unique et le mot « panel » doit figurer dans le titre. Les panélistes et le modérateur doivent être énumérés en tant que coprésentateurs. La pièce sera équipée d'un projecteur d'images-écrans, d'un écran et d'un ordinateur. Un droit d'inscription spécial de 550 \$, plus la TVH, est offert à un maximum de quatre (4) présentateurs par panel.

Affiches

Les affiches sont une présentation visuelle. Le matériel est fixé à un tableau d'affichage d'environ 231 centimètres de largeur et 114 centimètres de hauteur. On demandera à un présentateur de se poster à côté de son affiche pendant les pauses pour donner une brève description de l'affiche et répondre aux questions. Les résumés doivent être informatifs et faire un compte rendu du travail terminé. Un droit d'inscription spécial de 550 \$, plus la TVH, est offert à un maximum d'un (1) présentateur par affiche. **Aucun matériel audiovisuel ne sera fourni pour les affiches.**

Ateliers

Les ateliers sont des séminaires informels qui permettent de démontrer et d'appliquer des techniques et compétences. Ces séances de 90 minutes ou deux heures et demie permettent de faire des exposés approfondis et d'échanger au moyen d'activités interactives et de présentations. La pièce sera dotée d'un projecteur d'images-écrans, d'un écran et d'un ordinateur. Un droit d'inscription spécial de 550 \$, plus la TVH, est offert à un maximum de quatre (4) présentateurs par atelier.

Directives pour la présentation de résumés par les sociétés

Nous invitons nos partenaires du secteur privé à présenter des résumés, à condition qu'ils portent sur une (des) initiative (s) de coopération avec un partenaire du secteur sans but lucratif et qu'un représentant de ce partenaire soit un des présentateurs.

Le document doit décrire une méthode ou un service particulier de façon objective en traitant de ses avantages et de ses inconvénients. Toute publicité concernant tout produit ou service, qu'elle soit flagrante ou subtile, va directement à l'encontre de l'esprit de la Conférence. Des exemples de publicité comprennent la mention répétée de produits ou de noms de marque et l'utilisation excessive de logos ou de marques de commerce dans les illustrations graphiques. Les photographies d'équipement commercial ne sont pas permises à moins qu'elles aient une valeur éducative. Le Comité du programme insiste sur la nécessité pour tous les auteurs et présentateurs de comprendre sans exception que le mercantilisme est inapproprié et ne sera pas toléré. Les auteurs sont priés de respecter ces contraintes lorsqu'ils prépareront leurs résumés, exposés et présentations.

Critères de sélection

Les résumés seront choisis d'après la qualité de leur contenu, la pertinence du thème, leur clarté et leur caractère novateur.

Le Comité du programme se réserve le droit d'accepter des résumés pour une forme de présentation différente de celle qui était indiquée dans le résumé soumis.



Instructions pour la présentation des résumés

Avant de présenter votre résumé en ligne, veuillez le préparer en utilisant MS Word et le structurer de la façon suivante :

- titre;
- auteurs (y compris les organisations);
- résumé sous forme de paragraphe, comprenant les éléments suivants :
 - introduction ou but
 - activités, méthode, innovations
 - impact, résultats, leçons apprises
 - conclusion
- les résumés pour les présentations orales et les affiches ne doivent pas avoir plus de **100 mots** (700 caractères incluant les espaces et ceux qui portent sur des panels et les ateliers ne doivent pas dépasser **300 mots** (2 050 caractères incluant les espaces);
- les biographies de chaque auteur qui participera à la présentation (maximum de **50 mots** ou 400 caractères incluant les espaces) doivent être envoyées en même temps que le résumé (uniquement aux fins de la présentation des auteurs).

Votre envoi en ligne doit comprendre au moins l'information suivante :

- le titre du résumé;
- le public cible;
- la catégorie de la soumission (p. ex., Être son propre leader, Engager les autres, etc.)
- la liste des auteurs;
- une biographie de 50 mots pour chaque auteur qui **participera à la présentation**
- le contact (la correspondance sera envoyée par courriel **uniquement** à cette personne en tant que principal contact);
- le type de présentation préféré (veuillez choisir **une seule forme** de présentation);
- quatre (4) mots-clés.

Les résumés doivent être soumis en ligne à **www.healthcareleadershipconference.ca**. Ils peuvent être présentés dans l'une ou l'autre langue officielle et, s'ils sont acceptés, la présentation devra être faite dans la langue utilisée dans le résumé. Les présentateurs éventuels pourront commencer à soumettre leurs résumés en ligne à compter du 13 septembre 2010.

Les résumés soumis par courriel, par télécopieur ou par la poste ne seront pas acceptés. Vous recevrez un courriel de confirmation de la réception de votre soumission. Si vous ne recevez pas un tel courriel, veuillez communiquer avec le secrétariat de la CNLSS à loman@cchse.org ou au 1-800-363-9056, poste 37.

Veuillez noter que les personnes qui présentent des résumés doivent payer elles-mêmes leur droit d'inscription à la conférence et toutes les dépenses connexes, comme les frais d'hébergement et de voyage.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Laurie Oman
Coordonnatrice, services des conférences
Collège canadien des directeurs de services de santé
Tél. : 613-235-7219 ou 1-800-363-9056, poste 37
Courriel : loman@cchse.org



**Les résumés doivent nous parvenir avant
23 h 59, HNE, le 1^{er} novembre 2010.**

Dates importantes

1 ^{er} novembre 2010	Date limite pour la présentation des résumés
1 ^{er} décembre 2010	Début des inscriptions à la conférence
17 décembre 2010	Annonce des résumés choisis
11 février 2011	Date limite pour l'inscription très hâtive
1 ^{er} mars 2011	Affichage du programme préliminaire de la conférence
22 avril 2011	Date limite pour l'inscription hâtive

Inscription

Les droits d'inscription comprennent les séances de la conférence, les petits-déjeuners continentaux, les pauses-rafraîchissement, deux déjeuners et la réception des président(e)s des conseils d'administration. Le programme préliminaire de la conférence sera disponible en mars. Tous les présentateurs devront payer le tarif spécial de 550 \$, plus la TVH.

NOTE : Le lien d'inscription pour les présentateur sera inclus dans la communication envoyé au contact principal par courriel au début du mois de janvier 2011.

Droits d'inscription à la conférence

Droit d'inscription très hâtive*	675 \$ + TVH
Droit d'inscription hâtive**	775 \$ + TVH
Droit d'inscription ordinaire	875 \$ + TVH
Droit pour les étudiants***	275 \$ + TVH
Inscription d'un jour	550 \$ + TVH

* Applicable pour les 150 premières inscriptions reçues (premier arrivé, premier servi). Les droits d'inscription doivent être reçus au plus tard le **11 février 2011** ou porter le cachet de la poste de cette date au plus tard.

** Les droits d'inscription doivent être reçus au plus tard le **22 avril 2011** ou porter le cachet de la poste de cette date au plus tard.

*** Une preuve du statut d'étudiant à plein temps est requise au moment de l'inscription

